

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera |
| <b>Herausgeber:</b> | Schweizerische Gesellschaft für Geschichte   |
| <b>Band:</b>        | 31 (1981)  |
| <b>Heft:</b>        | 2  |
| <b>Artikel:</b>     | La natalité vaudoise : deux cents ans d'histoire   |
| <b>Autor:</b>       | Blanc, Olivier   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-80859">https://doi.org/10.5169/seals-80859</a>          |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA NATALITÉ VAUDOISE: DEUX CENTS ANS D'HISTOIRE

Par OLIVIER BLANC

Au cours des cent dernières années, les pays européens ont connu ce qu'il est convenu d'appeler leur transition démographique. L'étude de cette «aventure» démographique est d'une importance considérable, car «si ce qui s'est passé en Europe ne devait pas se produire un jour ou l'autre dans le reste du monde, l'espèce humaine serait en grand danger»<sup>1</sup>. C'est dans l'esprit de cet extrait de la préface de Jean Bourgeois-Pichat à l'ouvrage de Patrick Festy sur la fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970 que nous plaçons notre étude de la natalité vaudoise du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Cette étude comprend trois parties avec une introduction théorique et technique. Le but de cette dernière est de définir le modèle permettant de suivre l'évolution de la natalité sur le long terme et les techniques statistiques utilisées. Dans le premier volet de l'analyse, consacré à la période précédant la chute de la natalité, nous tentons de déterminer les caractéristiques de la natalité vaudoise lorsque la population du canton du Vaud est encore une société essentiellement agraire et traditionnelle. La phase de transition, objet du deuxième volet, est illustrée par un processus irréversible: sitôt déclenchée, la chute de la natalité ne s'arrête qu'une fois le niveau bas atteint. Nous porterons notre attention sur les formes de ce processus, de même que sur ses causes et conditions. Enfin, dans un dernier chapitre, nous présenterons les aspects généraux de la natalité vaudoise de 1940 à nos jours avec, en guise de conclusions, quelques commentaires sur les causes possibles de la baisse du nombre des naissances intervenue depuis 1965.

## *1. Définitions et méthodes*

### *11. Une analyse macrodémographique*

La société occidentale, à laquelle la population du canton de Vaud appartient, a très tôt disposé d'instruments permettant de relever les faits

1 PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, INED, cahier No 85, Paris, PUF, 1979, préface de Jean Bourgeois-Pichat.

démographiques et d'en conserver la trace au cours des siècles. Cette longue tradition rend possible l'étude d'une population comme nulle part ailleurs dans le monde.

Selon la disponibilité ou le choix des documents, cette étude peut être entreprise sous l'angle microdémographique ou sous celui de la macrodémographie.

L'étude microdémographique, dont Louis Henry est l'un des pionniers<sup>2</sup>, utilise essentiellement les listes nominatives des recensements, les relevés des naissances et des décès, ainsi que les registres paroissiaux. Ces sources informent plutôt sur des individus que sur des ensembles d'individus. Elles fournissent des données pour la reconstitution des familles et pour l'analyse de variables démographiques telles que l'âge au mariage, l'intervalle des naissances ou la mortalité infantile.

Nous retiendrons ici l'approche macrodémographique qui s'intéresse plus à l'ensemble des individus, avec ses sources traditionnelles d'information que sont les recensements de population et les statistiques du mouvement naturel élaborés par les services officiels de statistique.

Un exemple-type de l'analyse macrodémographique est représenté par l'étude de la fécondité européenne entreprise à l'Office de recherche sur la population de l'Université de Princeton (USA). Ce projet, qui a pour objectif l'analyse du déclin à long terme de la fécondité dans les régions européennes, a déjà fourni de précieux renseignements sur les formes et les conditions de la fécondité de plusieurs populations européennes au cours des deux derniers siècles<sup>3</sup>. C'est en nous inspirant des techniques utilisées dans ce projet que nous entreprenons l'analyse macrodémographique de la natalité et de la fécondité dans le canton de Vaud, du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

## 12. La transition démographique

Etudier l'évolution de la natalité d'une population sur le long terme de l'histoire revient principalement à suivre cette évolution en des termes de transition démographique.

Elément-clef de l'étude de population, la transition démographique est une théorie qui se distingue des autres théories de population par le fait

2 Dans cet ordre d'idées, on consultera les travaux de l'INED, notamment: LOUIS HENRY, *Anciennes familles genevoises*, INED, cahier No 26, Paris, PUF, 1956, 282 p. Pour les pays anglo-saxons, voir: T. H. HOLLINGSWORTH, *Historical Demography*, Cornell University Press, Ithaca, 1969, 448 p.

3 Citons notamment: JOHN KNODEL, *The Decline of Fertility in Germany 1871-1939*, Princeton University Press, Princeton, N.J., 1974. ETIENNE VAN DE WALLE, *The Female Population of France in the Nineteenth Century*, Princeton University Press, Princeton, N.J., 1974.

qu'elle est issue directement des événements historiques des populations des pays occidentaux. Son concept est établi sous la forme d'un ensemble d'états successifs par lesquels une population passe au cours de son développement économique et social<sup>4</sup>.

Si, parfois, cinq phases de transition expriment ces états successifs, nous n'en retiendrons que trois pour le cas vaudois.

A un premier stade, la période de pré-transition, la population est caractérisée par des taux de natalité et de mortalité élevés. La fécondité, dite naturelle<sup>5</sup>, n'est pas sujette à un contrôle conscient des individus. Quant à la mortalité, c'est elle qui agit comme régulateur de la population. Sur le long terme, on est donc dans une situation d'équilibre où les actions de la natalité et de la mortalité tendent à s'éliminer mutuellement, la croissance de la population étant alors quasi nulle.

Le second stade représente la période de transition elle-même. Le taux de naissance fléchit, avec toutefois un certain retard sur une mortalité dont le taux chute plus rapidement. Les plus importants gains démographiques des populations européennes, entre le milieu du XIXe siècle et les années trente du XXe siècle, ont été enregistrés au cours de cette deuxième phase.

Au troisième stade, nous avons affaire à une population dite modernisée, selon les critères occidentaux. Les taux de natalité et de mortalité sont bas. La natalité devient le facteur déterminant d'une croissance démographique qui, comme au premier stade, est très faible, voire nulle. La mortalité, l'élément régulateur de la croissance dans une société traditionnelle, ne joue plus qu'un rôle mineur dans la troisième phase.

### 13. La méthode d'analyse

L'une des principales lacunes des sources statistiques pour l'analyse macrodémographique réside dans le fait que l'on dispose rarement de données sur les naissances en fonction de l'âge des mères au XIXe siècle et durant plusieurs décennies du XXe siècle. Aussi, pour suivre l'évolution d'une natalité sur le long terme est-on le plus souvent limité à utiliser le taux brut de natalité ou des taux généraux de fécondité, mesures pouvant parfois conduire à des conclusions erronées.

Pour parer à ces inconvénients, Ansley Coale a construit des indices qui, comprenant les trois composantes de la fécondité générale<sup>6</sup>, permettent

4 ANSLEY J. COALE, «The History of the Human Population», dans: *Scientific American*, Freemann and Co, San Francisco, 1974, p. 15-28.

5 LOUIS HENRY, «Some Data on Natural Fertility», dans: *Eugenics Quarterly*, New York, juin 1961, vol. 8 (2), p. 81-91.

6 Ces trois composantes sont: la fécondité légitime, la fécondité en dehors du mariage et la proportion de femmes mariées.

d'étudier cette fécondité en utilisant les informations des recensements et des statistiques du mouvement de la population. Les indices de Coale ont été présentés dans maintes études<sup>7</sup>. Aussi nous limiterons-nous aux seules définitions nécessaires pour notre analyse.

Au nombre de quatre, les indices de Coale sont exprimés par la formule suivante:

$$I_f = I_m \cdot I_g + (1 - I_m) I_h$$

où

$I_f$ : la fécondité générale

$I_m$ : la proportion de femmes mariées

$I_g$ : la fécondité légitime

$I_h$ : la fécondité illégitime

D'une manière générale, la fécondité illégitime ne représente, dans nos sociétés occidentales, que quelque 4 à 5% de la fécondité générale. On l'abandonne donc, la fécondité générale étant dès lors exprimée par la fécondité légitime et la proportion de femmes mariées, soit  $I_f = I_g \cdot I_m$ .

L'indice de fécondité générale ( $I_f$ ) indique dans quelle proportion les femmes du canton de Vaud atteignent le nombre de naissances qu'elles devraient avoir si elles étaient sujettes au plus haut taux de fécondité jamais relevé dans une population, soit celui des femmes de la communauté des Huttérites, secte luthérienne du Dakota du nord aux Etats-Unis<sup>8</sup>. L'indice de la proportion de femmes mariées ( $I_m$ ) indique dans quelle mesure le mariage contribue à la réalisation du plus haut potentiel de fécondité des femmes du canton de Vaud<sup>9</sup>. Enfin, ( $I_g$ ), indice de fécondité légitime, est le plus utile des trois pour suivre l'évolution de la fécondité vaudoise. Il permet en particulier de comparer cette fécondité à celle d'autres populations européennes. ( $I_g$ ) indique dans quelle proportion les femmes mariées du canton ont le nombre d'enfants qu'elles devraient mettre au monde pour atteindre le taux de fécondité par âge des Huttérites<sup>10</sup>.

7 Citons notamment: ANSLEY J. COALE and Ass., *Human Fertility in Russia Since the Nineteenth Century*, Princeton University Press, Princeton, N.J., 1979, p. 9-24.

8  $I_f$  est défini comme suit:

$$\frac{B}{\sum w_i F_i}$$

où B: le total des naissances annuelles;  $w_i$ : le nombre de femmes par groupe d'âges de cinq ans, de 15 à 49 ans;  $F_i$ : la fécondité légitime des Huttérites pour chaque groupe d'âges.

9  $I_m$  est défini comme suit:

$$\frac{\sum m_i F_i}{\sum w_i F_i}$$

où  $m_i$ : le nombre de femmes mariées par groupes d'âges de cinq ans, de 15 à 49 ans; les autres termes sont définis plus haut.

10  $I_g$  est défini comme suit:

$$\frac{B_L}{\sum m_i F_i}$$

où  $B_L$ : le total des naissances légitimes annuelles; les autres termes sont définis plus haut.

## *2. La natalité du canton de Vaud au cours de la période de pré-transition démographique*

L'histoire économique présente le canton de Vaud comme une région essentiellement agricole, tout au moins jusqu'à l'aube des années quatre-vingt du XIXe siècle. Certes, l'artisanat et la petite industrie ne sont pas absents, mais ils sont très liés à l'activité principale, l'agriculture. La population du canton peut être considérée comme une société traditionnelle au cours de la période pré-industrielle s'étendant du milieu du XVIIIe siècle à la plus grande partie du XIXe.

Si l'on applique strictement le concept de la transition démographique, on devrait dès lors découvrir une population vaudoise aux taux de natalité et de mortalité élevés. Or, ce n'est pas le cas. La natalité du canton, dans cette période de pré-transition, présente trois caractéristiques essentielles:

- a) Elle est relativement stable sur le long terme.
- b) On relève néanmoins des variations à court terme. Ces mouvements brusques peuvent laisser supposer que la natalité, non la mortalité, fait office de régulateur de la croissance de la population du canton avant la transition démographique.
- c) En regard des taux enregistrés dans d'autres régions d'Europe, la natalité vaudoise apparaît comme relativement faible et l'on peut émettre l'hypothèse que la population du canton exerce déjà un certain contrôle de sa fécondité.

### *21. Relative stabilité du taux brut de natalité au cours de la période de pré-transition*

Du milieu du XVIIIe siècle à 1880 environ, soit sur plus de 120 ans, l'histoire de la natalité vaudoise est caractérisée par une remarquable stabilité.

On doit cependant reconnaître que les statistiques peu fiables de la seconde moitié du XVIIIe siècle rendent, sous l'angle macrodémographique, difficile la détermination du taux brut de natalité. Pour les années soixante, Morax estime ce taux à 28‰<sup>11</sup>. Olivier le fixe à 31‰, un niveau qui aurait fait suite à une lente baisse intervenue depuis le début du XVIIIe siècle<sup>12</sup>. Toujours selon Olivier, le taux brut de natalité aurait été de l'ordre de 28‰ entre 1780 et 1790.

11 JEAN MORAX, *Statistique médicale du canton de Vaud*, Rouge & Cie, Lausanne, 1899, p. 15-18.

12 EUGÈNE OLIVIER, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIIIe siècle, 1675-1758*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1939, appendice VII, p. 1210. EUGÈNE OLIVIER, «Le Pays de Vaud se dépeuplait-il au XVIIIe siècle?», dans: *Revue d'histoire suisse*, 1938, tome XVIII, fasc. No 1, p. 57.

Tableau 1. Taux bruts de natalité du canton de Vaud et de quelques pays européens du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1880.

| Vaud    | Suisse | France    | Royaume-Uni | Allemagne | Suède   |
|---------|--------|-----------|-------------|-----------|---------|
| 1735    | 37,6   |           | 1731-40     | 35,6      |         |
| 1741-50 | 33,8   |           | 1741-50     | 36,9      |         |
| 1754-63 | 31,1   |           | 1751-60     | 36,0      |         |
|         |        | 1771-75   | 38,6        |           | 34,5    |
|         |        | 1776-80   | 38,1        |           | 1778-82 |
|         |        | 1781-85   | 37,5        | 1781-90   | 37,7    |
| 1781-90 | 28,4   | 1786-90   | 36,4        | 1788-92   | 31,6    |
|         |        | 1791-95   | 35,9        | 1793-97   | 33,6    |
|         |        | 1796-1800 | 34,8        | 1798-1802 | 33,9    |
|         |        | 1801-05   | 32,0        | 1801-10   | 37,3    |
| 1803-10 | 29,8   | 1806-10   | 31,6        | 1803-07   | 31,3    |
|         |        | 1811-15   | 31,2        | 1808-12   | 31,2    |
| 1810-20 | 26,4   | 1816-20   | 31,3        | 1813-17   | 33,0    |
|         |        | 1821-25   | 30,7        | 1821-30   | 37,5    |
| 1820-31 | 29,6   | 1826-30   | 29,9        | 1818-22   | 34,3    |
|         |        | 1831-35   | 29,3        | 1823-27   | 34,7    |
| 1831-41 | 28,6   | 1836-40   | 28,2        | 1828-32   | 32,5    |
|         |        | 1841-45   | 28,0        | 1833-37   | 32,6    |
| 1841-50 | 26,5   | 1851-55   | 26,1        | 1838-42   | 30,5    |
| 1851-60 | 25,5   | 1861-65   | 26,6        | 1843-47   | 30,7    |
| 1861-70 | 27,2   | 1871-75   | 25,0        | 1853-57   | 32,1    |
| 1871-80 | 28,7   | 1871-80   | 35,7        | 1863-67   | 32,8    |
|         |        |           |             | 1873-77   | 31,0    |

Par la suite, les données gagnent certainement en qualité et l'on peut suivre plus aisément l'évolution de la natalité jusqu'au début de la phase de transition. Or, ainsi que les séries statistiques présentées au tableau No 1 le mettent en relief<sup>13</sup>, la natalité du canton de Vaud ne baisse pas de manière notable sur la plus grande partie du XIXe siècle. Si un léger fléchissement se manifeste entre 1811 et 1820, le taux de natalité se maintient aux environs de 29‰ jusqu'en 1830. Des années trente du XIXe siècle à 1880, il évolue entre 26,5‰ et 28,5‰. C'est donc dans des limites étroites que s'inscrivent les variations de court terme. Celles-ci ne paraissent pas modifier fondamentalement l'image d'une société vaudoise encore traditionnelle, dont le comportement en matière de reproduction reste remarquablement uniforme sur le long terme<sup>14</sup>.

La stabilité du taux vaudois sur le long terme illustre bien le «plateau supérieur» que l'on rencontre dans le schéma classique de la transition démographique<sup>15</sup>. De même que le taux brut, les indices de fécondité générale et de fécondité légitime ( $I_f$  et  $I_g$ ), calculés pour les années de recensement de la période de 1860 à 1888<sup>16</sup>, mettent en relief ce «plateau» précédant le processus de transition. Dans le canton de Vaud, comme dans la plupart des pays européens, ce processus n'interviendra que dans les dernières années du XIXe siècle<sup>17</sup>.

## 22. *Variations à court terme de la natalité vaudoise au cours de la période de pré-transition*

L'évolution de la natalité, même si elle est relativement stable sur le long terme, n'est pas exempte de mouvements de courte durée. C'est le cas notamment au cours des années 1816 à 1819, le nombre des naissances passant de 4408 en 1815 à 3716 en 1818. De même, en 1847 et 1848, on enregistre un recul de l'ordre de 10% par rapport aux années précédentes.

On a tenté de trouver les raisons de ces brusques variations. Pour Morax en particulier, si les guerres napoléoniennes n'ont pas eu d'influence notable sur le mouvement de la natalité dans le canton de Vaud, «la disette de

13 JEAN MORAX, *Statistique médicale du canton de Vaud*, op. cit., p. 16 et 18.

14 Nous rejoignons ainsi l'opinion de Ansley Coale lorsqu'il déclare: «... presque toutes les populations européennes débutèrent (leur transition) depuis une fécondité légitime essentiellement constante ou variant seulement graduellement ...». ANSLEY J. COALE, «The Decline of Fertility in Europe from the French Revolution to World War II», dans: S. J. BEHRMANN et Ass., *Fertility and Family Planning*, The University of Michigan Press, Ann Arbor, 1970, p. 3-24.

15 ANSLEY J. COALE, *The History of the Human Population*, op. cit., p. 23.

16 Voir le tableau No 2.

17 ETIENNE VAN DE WALLE et JOHN KNODEL, «Lessons from the Past: Policy Implications of Historical Fertility Studies», dans: *Population and Development Review*, juin 1979, vol. 5, No 2, tableau No 1, p. 221.

1817 seule a modifié d'une manière considérable le taux ordinaire des naissances»<sup>18</sup>. Quant à la diminution enregistrée en 1847 et 1848, le Bureau fédéral de statistique l'attribue à la génération des années 1816 à 1820, peu nombreuse, dont la conséquence aurait été une diminution des mariages et par là de la natalité<sup>19</sup>. A ces causes à caractère essentiellement démographique, Morax et Bickel ajoutent la maladie de la pomme de terre, dont l'impact économique aurait également pu contribuer à la diminution des naissances<sup>20</sup>.

Sans doute, les variations de la natalité en période de pré-transition, telles celles que nous avons évoquées ci-dessus, sont associées à des mouvements d'ordre démographique, des fluctuations du nombre des mariages et des décès notamment. Peut-on par contre émettre l'hypothèse que ces mouvements du nombre des naissances sont la conséquence directe de facteurs exogènes à la population, en particulier des facteurs économiques comme ceux relevés pour les deux cas cités plus haut? En d'autres termes, peut-on penser que la société vaudoise, dans la période de pré-transition, est à même d'agir sur la variable fécondité en relation directe avec l'évolution des facteurs économiques?

Une telle éventualité laisserait supposer que la société vaudoise est à même de contrôler sa reproduction comme c'est le cas d'une société moderne du milieu du XXe siècle. Or, cela n'est guère vraisemblable. Ainsi que nous le verrons plus loin, la population du canton de Vaud n'est que très peu malthusienne durant la plus grande partie du XIXe siècle. Le niveau de sa fécondité n'est pas aussi bas que le taux brut de natalité peut le laisser supposer. Toutefois, il est évidemment fort possible que des groupes sociaux soient en mesure de réagir par la variable fécondité à des facteurs exogènes, tels que les événements économiques cités par Morax et Bickel. Sans doute, des couples vaudois ont pu différer des naissances d'une ou deux années. Mais, en ce qui concerne la grande masse de la population, deux raisons nous semblent pertinentes pour mettre en doute l'hypothèse que la disette de 1817 et la crise de la pomme de terre de 1848 sont des facteurs directs de la chute du nombre des naissances. En premier lieu, il faut relever que dans une société de pré-transition, les couples n'ont guère conscience de la limitation qu'ils peuvent apporter à leur reproduction. Ensuite, même si cette conscience existe ou si des motivations latentes pour réduire ou différer des naissances se manifestent, les moyens efficaces font

18 JEAN MORAX, *Statistique médicale du canton de Vaud*, op. cit., p. 18. Voir aussi WILHELM BICKEL, *Bevölkerungsgeschichte und Bevölkerungspolitik der Schweiz*, Gutenberg, Zürich, 1947, p. 147.

19 Bureau fédéral de statistique, *Recensement de la population de 1888*, vol. 2, p. 26, cité par Morax.

20 JEAN MORAX, *Statistique médicale du canton de Vaud*, op. cit., p. 18. WILHELM BICKEL, *Bevölkerungsgeschichte und Bevölkerungspolitik der Schweiz*, op. cit., p. 147.

défaut<sup>21</sup>. La plupart des couples vaudois sont dans cette situation, comme le sont d'ailleurs ceux des autres régions d'Europe.

On en vient dès lors à la seule variable disponible, la nuptialité, qui est reconnue comme le facteur principal affectant la fécondité des populations européennes au cours de la période de pré-transition<sup>22</sup>. Sur le long terme, le mariage représente la principale raison des taux de natalité modérés, constituant ainsi une forme de frein à la natalité<sup>23</sup>. Sur le court terme, le mariage différé exprime la volonté des futurs mariés de pouvoir subvenir à l'entretien de leur ménage, caractéristique de la société européenne occidentale<sup>24</sup>.

Les variations à court terme du nombre des naissances dans le canton de Vaud au cours de la période de pré-transition nous paraissent donc trouver la plus grande part de leur explication dans l'incidence que le mariage a sur l'évolution de la natalité. En effet, la population vaudoise fait partie de la société occidentale où le mariage est lié à la possibilité de créer un ménage séparé et où l'entretien des enfants est du ressort du couple. Or, les difficultés économiques du moment représentent un facteur négatif agissant sur les possibilités d'entretien du ménage. On tend, dès lors, à différer la décision de se marier dans les années difficiles sur le plan économique jusqu'au moment où les conditions permettent à nouveau le respect de la règle sociale. Les facteurs économiques, dans la plus grande partie du XIXe siècle vaudois, paraissent donc agir avant tout sur la nuptialité et n'avoir qu'une influence directe très limitée sur la fécondité et la natalité.

### *23. Niveau de la natalité dans le canton de Vaud au cours de la période de pré-transition*

Si l'on prend en considération le taux brut de natalité, instrument de mesure relativement sommaire mais néanmoins communément utilisé, force est de reconnaître que la natalité vaudoise est modérée à une époque où les facteurs économiques, sociaux et culturels, présidant à la modernisation de la société, n'ont encore guère d'influence sur la fécondité.

21 ETIENNE VAN DE WALLE et JOHN KNODEL, «Europe's Fertility Transition», dans: *Population Bulletin*, Population Reference Bureau, Washington, vol. 34, No 6, Février 1980, p. 21-27.

22 H. J. HABAKKUK, *Population Growth and Economic Development Since 1750*, Leicester University Press, New York, 1974, p. 10. ETIENNE VAN DE WALLE, «Marriage and Marital Fertility», dans: D. V. GLASS et ROGER REVELLE, *Population and Social Change*, Arnold, Londres, 1972, p. 139.

23 J. HAJNAL, «European Marriage Patterns in Perspective», dans: D. V. GLASS et D. E. C. EVERSLY, *Population in History*, Arnold, Londres, 1965, p. 101 et ss. PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, op. cit., p. 47.

24 H. J. HABAKKUK, *Population Growth and Economic Development Since 1750*, op. cit., p. 10.

Du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années quatre-vingt du XIX<sup>e</sup> siècle, le taux vaudois évolue entre 27‰ et 30‰ et peut être considéré comme l'un des plus faibles enregistrés en Europe occidentale et septentrionale<sup>25</sup>. Ainsi que le tableau No 1 le met en relief, la natalité du canton de Vaud serait même sensiblement inférieure à celle de la France, l'une des plus faibles de l'Europe pré-industrielle.

Les auteurs contemporains n'ont pas été insensibles à cette caractéristique de la population vaudoise qui pourrait même apparaître à beaucoup comme une constante de l'histoire démographique du canton jusqu'à nos jours. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, le doyen Muret, populationiste ainsi que la plupart des auteurs de son époque, relève que «la fécondité de nos femmes n'est pas aussi élevée que dans d'autres pays»<sup>26</sup>. Si le pasteur de Vevey, parmi d'autres<sup>27</sup>, s'inquiète d'une telle situation, ce n'est certainement pas la préoccupation de Malthus qui trouvera dans le Pays de Vaud des exemples illustrant son «Principe de la population»<sup>28</sup>. A l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, le doyen Bridel note, avec satisfaction, un faible taux de natalité dans sa paroisse. Cette caractéristique lui paraît être, entre autres, la conséquence d'un mariage tardif<sup>29</sup>. A ce bref aperçu de quelques auteurs de la période de pré-transition s'ajoutent, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les informations statistiques de l'Etat fédéral qui permettent de placer le cas vaudois dans le cadre helvétique. Ainsi qu'il ressort des statistiques de 1870 à 1888, le taux de natalité du canton de Vaud figure parmi les plus faibles des cantons suisses<sup>30</sup>.

Que l'observation porte sur le XVIII<sup>e</sup> siècle ou sur les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, le taux brut de natalité vaudois nous incite à poser deux questions:

a) Le cas vaudois pourrait-il représenter une réfutation de la théorie de la

25 Pour un aperçu des taux européens avant et autour de 1870, consulter: D. V. GLASS et ROGER REVELLE, *Population and Social Change*, op. cit. D. V. GLASS et D. E. C. EVERSLÉY, *Population in History*, op. cit. PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, op. cit.

26 JEAN-LOUIS MURET, *Mémoire sur l'état de la population dans le Pays de Vaud*, Yverdon, 1766, p. 36.

27 Morax cite en particulier le docteur Tissot (1762), De Loys (*Mémoire sur la dépopulation*, 1764) et Henri Secrétan (*Quelques notes sur le mouvement de la population*, 1897). Morax lui-même est nettement populationiste dans sa *Statistique médicale du canton de Vaud*, p. 19.

28 THOMAS MALTHUS, *An Essay on Population*, Londres, éd. 1927, vol. 1, p. 211-212. THOMAS MALTHUS, «A Summary View of the Principle of Population», repris dans: GEORGE J. DEMKO, HAROLD M. ROSE et GEORGE A. SCHNELL, *Population Geography: A Reader*, McGraw Hill, New York, 1970, p. 62-65.

29 F. D'YVERNOIS, *Montreux, enquête sur les causes patentées et occultes de la faible proportion des naissances*, Bibliothèque universelle de Genève, mai 1827, p. 11-13.

30 Bureau fédéral de statistique, *Statistique de la Suisse, mariages, naissances et décès en Suisse de 1891 à 1900*, Berne, 1911, 170e livraison, tableau No 19, p. 68.

Tableau 2. Indices de fécondité générale et de fécondité légitime du canton de Vaud de 1860 à 1970

| Dates des recensements | Indice de fécondité générale<br>$I_f$ | Indice de fécondité légitime<br>$I_g$ |
|------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1860                   | 0,30                                  | 0,62                                  |
| 1870                   | 0,30                                  | 0,61                                  |
| 1880                   | 0,32                                  | 0,63                                  |
| 1888                   | 0,29                                  | 0,61                                  |
| 1900                   | 0,27                                  | 0,56                                  |
| 1910                   | 0,22                                  | 0,44                                  |
| 1920                   | 0,16                                  | 0,35                                  |
| 1930                   | 0,13                                  | 0,28                                  |
| 1940                   | 0,15                                  | 0,27                                  |
| 1950                   | 0,15                                  | 0,27                                  |
| 1960                   | 0,16                                  | 0,27                                  |
| 1970                   | 0,14                                  | 0,22                                  |

transition démographique ou serait-il l'exemple auquel cette théorie ne peut convenir?

- b) Dans quelle mesure peut-on émettre l'hypothèse que la population vaudoise était déjà une société à fécondité contrôlée avant la période de modernisation et d'industrialisation?

### 231. Le cas vaudois est-il en accord avec la théorie de la transition démographique?

Cette théorie, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent, envisage une société traditionnelle caractérisée par un taux élevé de natalité. Elle conceptualise aussi le passage d'une fécondité dite «naturelle» à une fécondité dite «contrôlée» pour reprendre la terminologie de Louis Henry<sup>31</sup>.

Une stricte interprétation de la théorie voudrait donc que la période de pré-transition dans le canton de Vaud soit illustrée par une fécondité naturelle à laquelle correspondent des taux bruts de natalité compris entre 35‰ et 40‰. Une telle interprétation reviendrait à admettre que la population vaudoise suit une voie originale et que les modalités de la transition démographique ne lui sont guère applicables.

Nous ne pouvons souscrire à un tel point de vue. En effet, la fécondité naturelle n'est pas représentée par un niveau fixe, au-dessous duquel une population contrôlerait sa reproduction avec plus ou moins d'efficacité. La fécondité naturelle ne saurait être identique pour toutes les populations,

31 LOUIS HENRY, *Some Date on Natural Fertility*, op. cit.

car elle est influencée par de nombreux facteurs. Ceux-ci, l'allaitement au sein, les interdits sexuels, les tabous et les coutumes, ont selon les peuples et les régions une influence différente sur le niveau de la fécondité naturelle et ils ne sont pas considérés comme des moyens volontaires de limitation de la reproduction. En outre, de nombreuses études sur les populations européennes ont mis en lumière le fait que les taux de fécondité peuvent être relativement bas au cours de la période de pré-transition sans que soit dénié aux populations en cause le caractère de fécondité naturelle<sup>32</sup>. L'existence d'un taux modéré de natalité n'est donc pas un élément déterminant pour réfuter la théorie de la transition aussi longtemps que la natalité décline à un certain moment. Même si, avant le déclin, le contrôle des naissances a pu être appliqué par quelques sous-populations, une natalité modérée ne nous semble pas être une cause suffisante pour rejeter la théorie aussi longtemps que cette natalité soit relativement élevée avant la transition, faible ensuite<sup>33</sup>.

Sous ces conditions, il ne fait aucun doute que la natalité du canton de Vaud répond bien aux exigences du modèle dans la phase de pré-transition. La théorie ne trouve pas de réfutation fondamentale dans le cas vaudois, dont les caractéristiques sont d'ailleurs proches de celles observées dans plusieurs régions d'Europe au cours de la période de pré-transition.

## 232. Dans quelle mesure la population vaudoise contrôle-t-elle sa natalité au XIXe siècle?

Le large éventail des taux de natalité enregistrés vers 1870, allant de 30‰ en Suisse à 45‰ au Canada, a pu conduire maints analystes à penser que de nombreuses populations européennes contrôlent leur fécondité vers le milieu du XIXe siècle et que, très tôt, elles ont adopté une attitude malthusienne dans leur reproduction. Or, les nouvelles études conduisent à la conclusion qu'au contraire, c'est la fécondité naturelle qui prévaut en Europe avant son industrialisation. «Le passé était largement caractérisé par la fécondité naturelle, c'est-à-dire que la pratique délibérée de la limitation de la famille était le plus souvent absente jusqu'à une époque assez récente.»<sup>34</sup> Cette opinion de Van de Walle et de Knodel est partagée par Festy pour qui 30% seulement de la population occidentale est malthusienne vers 1870<sup>35</sup>. On peut donc estimer que, si certains groupes sociaux ou des sous-populations tendent, avant la phase de modernisation, à exercer un con-

32 ETIENNE VAN DE WALLE et JOHN KNODEL, *Europe's Fertility Transition*, op. cit., p. 20.  
PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, op. cit., p. 47.

33 Nous rejoignons ici l'opinion de Beaver dans: STEVEN E., BEAVER, *Demographic Transition Theory Reinterpreted*, Lexington Books, Londres, 1979, p. 15-24.

34 ETIENNE VAN DE WALLE et JOHN KNODEL, *Europe's Fertility Transition*, op. cit., p. 20.

35 PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, op. cit., p. 47.

trôle plus ou moins efficace de leur reproduction, cette pratique ne s'étend pas à la grande masse des Européens<sup>36</sup>.

Festy distingue d'ailleurs trois catégories de pays:

- ceux dont les populations ne sont pas malthusiennes; c'est le cas, selon lui, des pays nordiques et de la Suisse;
- ceux où le malthusianisme occupe déjà une place, mais limitée;
- ceux qui sont déjà très nettement malthusiens. Festy n'en relève que deux: la France et les femmes de race blanche aux Etats-Unis<sup>37</sup>.

Qu'en est-il des Vaudois?

Pour tenter de dégager les principales caractéristiques de leur comportement, nous utilisons, en plus du taux brut de natalité, les indices de fécondité générale ( $I_g$ ) et de fécondité légitime ( $I_f$ ). Ce dernier, tout particulièrement, met en lumière la mesure dans laquelle les couples vaudois contrôlent déjà leur reproduction au cours de la période de pré-transition. Afin de pouvoir comparer les indices vaudois à un large éventail de données suisses et européennes, nous retenons les années autour de 1870, époque à laquelle les populations européennes, à l'exception de celle de la France, n'ont pas encore enregistré de déclin notable de leur natalité et ne sont donc pas encore entrées dans la phase de transition<sup>38</sup>.

Selon la distribution des taux bruts de natalité, la natalité vaudoise apparaît comme l'une des plus basses de Suisse. L'indice de fécondité générale ( $I_g$ ) néanmoins pondère quelque peu cette appréciation. En effet, ainsi que le montre le tableau No 3, l'indice  $I_g$  vaudois est proche de celui de la Suisse et guère inférieur à ceux de cantons agricoles et catholiques, tels Fribourg et Valais, ses proches voisins. Le canton de Vaud enregistre même une fécondité générale sensiblement supérieure à celle des régions catholiques de Suisse centrale et du Tessin<sup>39</sup>, ainsi qu'à celle de l'Irlande et évidemment de la France. Par contre, son indice  $I_f$  est inférieur à celui des contrées agricoles et protestants que sont les cantons de Berne, de Schaffhouse ou de Bâle-Campagne<sup>40</sup>. De même, les pays scandinaves enregistrent des indices de fécondité générale supérieurs à celui du canton de Vaud.

Il résulte de ces comparaisons que la fécondité générale de la population vaudoise ne saurait être qualifiée de basse durant la période de pré-transition. Tout au plus, peut-on dire qu'elle est modérée. Elle illustre le

36 La population genevoise constitue certainement l'une de ces sous-populations. Voir notamment: LOUIS HENRY, *Anciennes familles genevoises*, op. cit.

37 PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, op. cit., p. 42.

38 Voir le tableau No 3.

39 Lucerne: 0,28, Obwald: 0,29, Nidwald: 0,31, Zoug: 0,27, Tessin: 0,26. On pourra consulter l'ensemble des données pour la Suisse, les cantons et les district dans l'étude de Francine van de Walle, étude qui fait partie du *Princeton Project on the European Fertility Decline*.

40 Berne: 0,35, Schaffhouse: 0,34, Bâle-Campagne: 0,35.

Tableau 3. Indices de fécondité et de nuptialité de quelques populations d'Europe occidentale et septentrionale

| Pays et cantons         | Indice de fécondité générale $I_f$ |      |      | Indice de fécondité légitime $I_s$ |      |      | Indice de nuptialité $I_m$ |      |      |
|-------------------------|------------------------------------|------|------|------------------------------------|------|------|----------------------------|------|------|
|                         | 1870                               | 1900 | 1930 | 1870                               | 1900 | 1930 | 1870                       | 1900 | 1930 |
| Norvège <sup>1</sup>    | .33                                | .33  | .17  | .76                                | .73  | .38  | .40                        | .42  | .42  |
| Suède <sup>1</sup>      | .33                                | .30  | .15  | .71                                | .64  | .30  | .42                        | .41  | .42  |
| Angleterre <sup>1</sup> | .37                                | .27  | .15  | .68                                | .54  | .29  | .51                        | .48  | .50  |
| Irlande                 | .29                                | .23  | .24  | .67                                | .74  | .66  | .42                        | .31  | .35  |
| Belgique <sup>2</sup>   | —                                  | —    | —    | .81                                | .58  | .28  | .40                        | .48  | .60  |
| Italie <sup>3</sup>     | .39                                | .37  | .26  | .65                                | .63  | .47  | .56                        | .55  | .52  |
| France <sup>4</sup>     | .28                                | .24  | .19  | .48                                | .38  | .30  | .54                        | .57  | .58  |
| Suisse                  | .31                                | .29  | .16  | .69                                | .62  | .35  | .42                        | .44  | .43  |
| Berne                   | .35                                | .34  | .17  | .75                                | .69  | .26  | .44                        | .47  | .46  |
| Lucerne                 | .28                                | .31  | .22  | .81                                | .71  | .52  | .33                        | .42  | .41  |
| Fribourg                | .32                                | .39  | .26  | .82                                | .86  | .61  | .37                        | .43  | .41  |
| St-Gall                 | .30                                | .27  | .17  | .67                                | .62  | .42  | .42                        | .42  | .39  |
| Argovie                 | .30                                | .31  | .19  | .75                                | .70  | .41  | .39                        | .43  | .44  |
| Vaud                    | .30                                | .27  | .13  | .61                                | .56  | .28  | .47                        | .46  | .45  |
| Valais                  | .32                                | .35  | .29  | .77                                | .79  | .61  | .39                        | .42  | .46  |
| Neuchâtel               | .32                                | .25  | .11  | .70                                | .55  | .23  | .44                        | .43  | .46  |
| Genève                  | .20                                | .16  | .08  | .42                                | .34  | .17  | .46                        | .44  | .46  |

<sup>1</sup> ANSLEY J. COALE, *Facteurs associés au développement de la basse fécondité: un rappel historique*, Congrès mondial de la population, 1965, Nations Unies, vol. 2, p. 213.

<sup>2</sup> Belgique:  $I_s$  et  $I_m$  1870: lire 1866. PAUL DEPREZ, «The Low Countries» dans W. R. LEE, *European Demography and Economic Growth*, Croom Helm, Londres, 1979, p. 270-272.

<sup>3</sup> Italie:  $I_m$  1870: lire 1860,  $I_m$  1930: lire 1936. LORENZO DELPLANTA, «Italy» dans W. R. LEE, *European Demography and Economic Growth*, op. cit., p. 221.

<sup>4</sup> ETIENNE VAN DE WALLE, «France» dans W. R. LEE, *European Demography and Economic Growth*, op. cit., p. 143.

comportement d'une population qui, dans l'ensemble des peuples européens, semble être sur une voie moyenne en matière de reproduction.

L'indice de fécondité générale ( $I_g$ ) exprime l'action de deux phénomènes: la nuptialité et la fécondité dans le mariage. Ces deux composantes peuvent prendre des formes sensiblement différentes selon les pays et les régions. Le poids de chacune d'elles et leurs interrelations déterminent en fait le niveau de fécondité générale. Elles expliquent aussi pourquoi un canton de Lucerne ou l'Irlande ont un indice  $I_g$  inférieur à celui du canton de Vaud ou pourquoi les populations des pays scandinaves, de Berne ou de Neuchâtel ont une fécondité générale plus élevée que celle de la population vaudoise.

Ainsi, la fécondité générale relativement basse de Lucerne résulte d'une fécondité légitime élevée, certainement dépourvue d'une limitation des naissances, et d'un indice de nuptialité relativement bas, reflétant un âge au premier mariage et une proportion de célibataires élevés.

Les données vaudoises sur la nuptialité, comparées à celles d'autres cantons, montrent bien que l'âge au premier mariage n'est pas un facteur négligeable dans la détermination du niveau de fécondité générale<sup>41</sup>. Dans une large mesure, le canton de Vaud doit son indice modéré de fécondité générale à un âge au premier mariage plus précoce que celui des cantons agricoles et catholiques. Il en est de même des régions où cet âge est inférieur à 27 ans; c'est le cas de Berne ou de Neuchâtel. On ne saurait toutefois dire que le comportement des Vaudois en matière de nuptialité est illustratif d'une «précocité du mariage protestant»<sup>42</sup>. En effet, les âges au premier mariage de régions protestantes de la Suisse comme de l'Europe septentrique sont proches ou identiques à ceux de régions catholiques<sup>43</sup>. D'ailleurs, d'une manière générale, les Européens se marient tardivement aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et une notable proportion de femmes en âge de procréer restent célibataires, deux caractéristiques qui réduisent le taux de fécondité. Toutefois, cette «méthode malthusienne de limitation de la fécondité, puisqu'elle représente une abstinence du mariage»<sup>44</sup>, ne peut être associée à une volonté de limitation de la famille si elle n'est pas accomplie consciemment dans ce but. Le mariage tardif, caractéristique des populations des cantons suisses, peut répondre à d'autres raisons, notamment de structures sociales qui exigent des garanties économiques d'existence pour le couple.

L'indice de fécondité légitime ( $I_g$ ) est le principal indicateur du comportement d'une population en matière de reproduction, puisque la procréation

41 Nous ne rejoignons pas l'opinion de Perrenoud lorsqu'il dit que «l'âge au mariage ne peut expliquer la très faible natalité du Pays de Vaud», dans: ALFRED PERRENOUD, «Malthusianisme et protestantisme: un modèle démographique weberien», *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, Colin, Paris, 29<sup>e</sup> année, No 4, juillet-août 1974, p. 977.

42 ALFRED PERRENOUD, *Malthusianisme et protestantisme*, op. cit., p. 977.

43 PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, op. cit., p. 28-29.

44 ANSLEY J. COALE, *The Decline of Fertility in Europe from the French Revolution to World War II*, op. cit., p. 6-7.

tion a lieu à raison de 96% du nombre des naissances dans le cadre du mariage.

D'une manière générale, les pays européens atteignent des indices de fécondité légitime s'inscrivant entre 0,70 et 0,90 du taux standard représenté par la fécondité des Huttérites. Si l'on fait exception de quelques sous-populations où apparaissent déjà des signes de limitation du nombre des naissances, la Suisse du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> n'est pas un pays malthusien. L'indice de sa fécondité légitime (0,69), de même que ceux de plusieurs cantons, protestants ou catholiques, agricoles ou déjà quelque peu industrialisés, place le territoire fédéral dans le groupe des pays non malthusiens où se manifeste avant tout l'effet modérateur de la nuptialité<sup>45</sup>.

En 1870, l'indice de fécondité légitime ( $I_g$ ) de la population vaudoise atteint 0,61 du taux standard des Huttérites. Plus faible que celle de la Suisse, notamment des cantons agricoles catholiques ou protestants, la fécondité légitime vaudoise peut être qualifiée de modérée au cours de la période de pré-transition. On ne saurait toutefois donner à la population vaudoise le caractère malthusien que, par contre, revêtent certainement les populations genevoise et française<sup>46</sup>. L'indicateur  $I_g$  conduit à penser que le comportement de la population du canton de Vaud, du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années quatre-vingt du XIX<sup>e</sup> siècle, ne peut être assimilé à celui de populations ayant entrepris très tôt et sur une grande échelle un contrôle de leur fécondité. Si des groupes sociaux ou des sous-populations limitent de manière plus ou moins efficace leur reproduction, et c'est une tâche de la microdémographie de les définir, la grande masse des couples du canton de Vaud appartient encore à une société à natalité naturelle.

Comment dès lors expliquer les différences entre les indices de fécondité légitime de Lucerne, de Fribourg, de Berne ou de Neuchâtel et l'indice vaudois?

Une première cause réside certainement dans l'importance que peuvent revêtir les facteurs agissant sur le niveau de la fécondité naturelle des diverses populations, notamment l'allaitement au sein, les formes et les rythmes des rapports sexuels liés aux tabous et aux coutumes, les moeurs et les interdits sociaux<sup>47</sup>. Or, aucune étude n'a, semble-t-il, abordé de telles questions dans l'histoire des populations de la Suisse. Il est néanmoins fort possible,

45 PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, op. cit., p. 226.

46 ALFRED PERRENOUD, *Malthusianisme et protestantisme*, op. cit., p. 979 et ss. Voir aussi: LOUIS HENRY, *Anciennes familles genevoises*, op. cit., ETIENNE VAN DE WALLE, *The Female Population of France in the Nineteenth Century*, op. cit.

47 A ce sujet, consulter particulièrement: LOUIS HENRY, *Some Data on Natural Fertility*, op. cit., JEAN BOURGEOIS-PICHAT, «Social and Biological Determinants of Human Fertility in Non-industrial Societies», dans: *Proceedings of the American Philosophical Society*, Philadelphia, vol. III, No 3, juin 22, 1967, p. 160-163. HENRI LERIDON, *Aspects biométriques de la fécondité humaine*, INED, cahier No 65, Paris, PUF, 1973.

et même certain, que des différences notables pourraient être relevées dans le comportement des couples selon les régions du pays. Ces comportements n'ont pas pour but une limitation de la reproduction, mais ils n'en influencent pas moins le niveau d'une fécondité que les couples, d'une manière générale, n'ont pas conscience de pouvoir diriger.

Si la différence entre l'indice vaudois I<sub>f</sub> et ceux d'autres cantons à haute fécondité légitime s'explique dans une notable mesure par l'influence des facteurs agissant sur la fécondité naturelle, on ne saurait ignorer le rôle joué par les groupes sociaux qui exercent déjà une limitation de leur reproduction. Ces groupes sont certainement plus nombreux dans le canton de Vaud que dans d'autres régions moins avancées et ils créent les conditions favorables pour l'entrée de la population toute entière dans la phase de transition. Mais, vers 1870, la grande masse des Vaudois n'a pas encore adopté une pratique délibérée de limitation de la famille. D'une part, la plupart des couples n'ont pas conscience des possibilités de limitation. D'autre part, ainsi que le relèvent Van de Walle et Knodel dans leur étude à l'échelon européen, les moyens de limitation sont souvent inefficaces, inconnus ou impensables en regard des normes sociales de l'époque<sup>48</sup>.

### *3. La natalité du canton de Vaud dans la période de transition démographique*

«Dans les sociétés traditionnelles, fécondité et mortalité sont élevées. Dans les sociétés modernes, fécondité et mortalité sont basses. Entre les deux, il y a la transition démographique.»<sup>49</sup> Cette formule lapidaire de Demeny, en qui on ne saurait voir un adepte inconditionnel de la théorie de la transition, résume pourtant bien le phénomène démographique qui touche la quasi-totalité des populations européennes entre les dernières décennies du XIXe siècle et les années trente du XXe siècle<sup>50</sup>. Le canton de Vaud n'échappe pas au processus, dont nous ne retenons ici que le déclin de la natalité. Ce déclin se produit alors que l'équilibre pré-industriel du canton est rompu par une industrialisation croissante, une urbanisation plus accentuée et le développement des moyens de transports modernes. Si on n'est plus convaincu aujourd'hui que l'industrialisation est un facteur déterminant de la chute de la fécondité, les peuples européens qui l'ont

48 ETIENNE VAN DE WALLE et JOHN KNODEL, *Europe's Fertility Transition*, op. cit., p. 22.

49 PAUL DEMENY, «Early Fertility Decline in Austria-Hungary: a Lesson in Demography Transition», dans: D. V. GLASS et ROGER REVELLE, *Population and Social Change*, op. cit., p. 153 et ss.

50 PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, op. cit., p. 135, fixe la fin de la baisse de la fécondité dans la plupart des pays européens vers 1935.

vécue se trouvant dans des conditions économiques très diverses, et si l'on semble donner plus d'importance aux facteurs culturels<sup>51</sup>, le développement des activités secondaires et tertiaires dans le canton de Vaud ne se trouve pas moins associé dans le temps à la chute de la natalité.

Nous examinons la phase de la transition vaudoise sous deux aspects. En premier lieu, nous relevons les caractéristiques de l'évolution du taux brut de la natalité et des indices de fécondité entre 1880 et la fin des années trente du XXe siècle. Ensuite, nous apportons quelques considérations sur les causes et les conditions qui, dans le canton de Vaud, paraissent avoir influencé le passage d'un fécondité naturelle ou quasi naturelle à une fécondité contrôlée.

### *31. Caractéristiques de l'évolution de la natalité dans la phase de transition*

Le passage d'une natalité élevée ou modérée à une faible natalité est réalisé sur une période de 60 ans environ dans le canton de Vaud.

Le taux brut de natalité commence à flétrir de manière permanente dès le milieu des années quatre-vingt du XIXe siècle. De 29,1‰ entre 1880 et 1885, il décline à 27‰ au cours des dix années suivantes pour se fixer à 26‰ au début du XXe siècle. Par la suite, il chute constamment et c'est entre 1936 et 1940 qu'il atteint le «taux-plancher» de 12,3‰<sup>52</sup>. Ce dernier ne représente plus que 40‰ du taux brut de la période de pré-transition. La phase de transition apparaît également à travers l'évolution des indices de fécondité présentés au tableau No 3. L'indice de fécondité légitime notamment passe de 0,61 en 1970 à 0,28 du taux standard des Huttérites en 1930.

Ce rapide aperçu de la chute de la natalité vaudoise dans la phase de transition soulève deux questions: le déclin dans le canton de Vaud concorde-t-il dans le temps avec le même mouvement dans d'autres régions de Suisse et d'Europe? Quelle ampleur le processus a-t-il prise en regard de celui qui se déroule dans d'autres populations à la même époque?

Le point de départ de la baisse de la natalité vaudoise dans les années quatre-vingt du XIXe siècle est pratiquement identique à celui enregistré chez plusieurs populations de l'ouest européen. En effet, si on estime que le déclin en France se situe autour de 1800, Van de Walle et Knodel notent

51 ETIENNE VAN DE WALLE et JOHN KNODEL, *Europe's Fertility Transition*, op. cit., p. 31-36.

A. J. COALE, *The Demographic Transition*, UIESP, Congrès international de la population, Liège, 1973, vol. 1, p. 63. JOHN KNODEL, «Age Patterns of Fertility and the Fertility Transition: Evidence from Europe and Asia», dans: *Population Studies*, Londres, vol. XXXI, No 2, juillet 1977, p. 246. Relevons que ces auteurs défendent une thèse sensiblement différente d'un leitmotiv de la Conférence mondiale sur la population de Bucarest (1974): «Le développement est le meilleur des moyens de contraception.»

52 Voir le tableau No 4.

Tableau 4. Taux bruts de natalité du canton de Vaud, de la Suisse et de quelques cantons de 1880 à 1940

| Territoires   | 1881-85 | 1886-90 | 1891-95 | 1896-1900 | 1901-05 | 1906-10 | 1911-15 | 1916-20 | 1921-25 | 1926-30 | 1931-35 | 1936-40 |
|---------------|---------|---------|---------|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| en pour mille |         |         |         |           |         |         |         |         |         |         |         |         |
| Suisse        | 30,0    | 28,8    | 28,7    | 29,5      | 27,8    | 26,0    | 22,7    | 19,2    | 19,5    | 17,6    | 16,4    | 15,2    |
| Berne         | 33,3    | 32,6    | 32,5    | 32,4      | 30,2    | 27,8    | 24,1    | 21,2    | 20,8    | 18,2    | 16,5    | 15,5    |
| Lucerne       | 25,6    | 23,9    | 25,0    | 28,7      | 28,2    | 27,3    | 24,7    | 21,3    | 22,6    | 22,2    | 21,5    | 19,9    |
| Fribourg      | 32,8    | 32,3    | 32,6    | 34,1      | 34,4    | 32,5    | 29,2    | 26,0    | 27,0    | 24,2    | 22,4    | 21,0    |
| St-Gall       | 30,7    | 29,5    | 27,4    | 27,3      | 27,9    | 28,2    | 23,8    | 19,0    | 20,1    | 17,9    | 16,6    | 16,2    |
| Argovie       | 27,3    | 26,5    | 27,5    | 29,5      | 28,4    | 26,7    | 24,0    | 21,0    | 22,3    | 20,3    | 18,7    | 16,6    |
| Vaud          | 29,1    | 27,7    | 27,3    | 28,0      | 25,9    | 23,6    | 20,0    | 16,8    | 16,9    | 14,6    | 13,6    | 12,3    |
| Valais        | 30,1    | 30,1    | 30,1    | 29,7      | 30,1    | 29,9    | 27,7    | 26,2    | 27,4    | 25,2    | 24,7    | 21,7    |
| Neuchâtel     | 33,4    | 31,2    | 30,4    | 28,2      | 25,8    | 23,2    | 18,1    | 15,7    | 15,4    | 12,6    | 11,6    | 10,5    |
| Genève        | 23,3    | 21,0    | 20,8    | 21,0      | 19,3    | 16,7    | 14,7    | 11,3    | 11,2    | 10,0    | 9,8     | 9,2     |

Tableau 5. Taux bruts de natalité du canton de Vaud, de la Suisse et de quelques cantons de 1940 à 1978

| Territoires | 1940 | 1941-45 | 1946-50 | 1950 | 1959-62 | 1965 | 1969-72 | 1975 | 1978 |
|-------------|------|---------|---------|------|---------|------|---------|------|------|
| Suisse      | 15,2 | 18,9    | 19,0    | 18,1 | 18,0    | 18,8 | 15,5    | 12,3 | 11,3 |
| Berne       | 15,7 | 19,7    | 20,3    | 19,3 | 17,7    | 18,0 | 15,3    | 12,0 | 11,2 |
| Lucerne     | 19,9 | 21,8    | 22,0    | 21,6 | 22,1    | 22,5 | 17,8    | 13,6 | 12,7 |
| Fribourg    | 20,0 | 22,5    | 22,7    | 21,6 | 19,4    | 20,4 | 17,1    | 13,8 | 11,8 |
| St-Gall     | 16,2 | 20,1    | 20,6    | 19,8 | 19,9    | 21,2 | 17,5    | 13,7 | 12,6 |
| Argovie     | 16,2 | 20,7    | 21,2    | 21,0 | 20,7    | 22,1 | 17,1    | 13,6 | 12,1 |
| <i>Vaud</i> | 12,3 | 16,3    | 15,9    | 14,2 | 14,1    | 16,0 | 13,7    | 11,7 | 10,5 |
| Valais      | 21,5 | 24,1    | 24,9    | 23,6 | 22,3    | 21,4 | 18,4    | 15,0 | 13,1 |
| Neuchâtel   | 10,9 | 15,0    | 15,1    | 14,1 | 14,6    | 16,7 | 15,0    | 12,0 | 10,1 |
| Genève      | 9,2  | 13,1    | 12,1    | 11,1 | 13,8    | 16,2 | 13,6    | 11,0 | 10,4 |

une diminution de 10% de la fécondité légitime vers 1885 en Suisse, vers 1882 en Belgique, alors qu'elle est plus tardive dans les pays d'Europe septentrionale et centrale<sup>53</sup>.

Comme les autres cantons agricoles ou industriels avec une population à majorité protestante, le canton de Vaud entre dans le processus de transition démographique plus tôt que les régions agricoles et catholiques de la Suisse<sup>54</sup>. Ainsi, le taux de natalité vaudois en 1900 est d'environ 10% inférieur à celui de 1880. A la même époque, Berne, Neuchâtel et Genève enregistrent des chutes de l'ordre de 10 à 20%.

Tout autre est la situation des cantons catholiques. Au cours des vingt dernières années du XIXe siècle, si on fait exception des fluctuations de court terme, on relève une stabilité des taux de natalité qui ne semble pas encore influencée par le processus de transition. Lucerne, Fribourg, de même que le Valais, n'enregistrent aucune diminution de leurs taux entre 1880 et 1900, les fluctuations à court terme ne paraissant pas constituer un signe de transition.

Pour la période de 1870 à 1900, les indices de fécondité générale ( $I_f$ ) et de fécondité légitime ( $I_g$ ) donnent un éclairage semblable à celui fourni par le taux brut de natalité. Cependant, on peut dire que l'indice de fécondité légitime tempère l'importance du repli de la natalité mis en relief par le taux brut. En effet, l' $(I_g)$  vaudois, bien que fléchissant, place le canton dans une position moyenne entre des cantons où la fécondité dans le mariage a déjà sensiblement diminué, Neuchâtel et Genève notamment, et des cantons où cette fécondité n'a pas ou guère changé; dans certains cas, Fribourg et Valais, elle augmente même entre 1870 et 1900.

L'ampleur de la chute de la fécondité vaudoise se concentre essentiellement sur les trois premières décennies du XXe siècle. De 25,9% entre 1900 et 1905, le taux brut de natalité passe à 14% à la fin des années vingt. La fécondité légitime, de même que la fécondité générale, enregistrent également les plus forts déclins au cours de cette période. Le processus qui se déroule dans le canton de Vaud ne diffère guère, en ampleur et intensité, à celui qui se développe dans les cantons agricoles et industriels, où le protestantisme est majoritaire. Par contre, la transition démographique, qui a d'une manière générale commencé avec quelque vingt ans de retard dans les cantons agricoles à large majorité catholique, est plus lente et moins intense dans ces régions plus traditionnelles du pays.

De même que de nombreux pays d'Europe et plusieurs cantons suisses, le canton de Vaud achève sa phase de transition vers 1935. Sa population peut être considérée comme une société nouvelle en regard de celle de la pré-transition, une société où les couples ont le nombre d'enfants qu'ils veulent

53 ETIENNE VAN DE WALLE et JOHN KNODEL, *Lessons from the Past: Policy Implications of Historical Fertility Studies*, op. cit., p. 220, tableau No 1.

54 Voir les tableaux Nos 3 et 4.

et non plus celui qu'ils peuvent. C'est peut-être parce qu'ils avaient mal compris cette nouvelle caractéristique d'une population contrôlant sa fécondité que plusieurs milieux du canton et de Suisse se sont inquiétés d'un pays dépeuplé et que les mouvements natalistes ont fleuri vers la fin des années trente<sup>55</sup>.

### *32. Causes et conditions du processus de transition démographique*

On n'a guère porté d'intérêt, dans notre pays, au phénomène de la transition démographique. Les causes et les conditions sous-jacentes, à l'échelon national, régional ou local, nous sont encore inconnues<sup>56</sup>. Néanmoins, sous l'angle macrodémographique, le passage d'une fécondité naturelle ou quasi naturelle dans le canton de Vaud nous semble pouvoir être expliqué en des termes proches de ceux qui sont utilisés pour analyser le phénomène intervenu dans la plupart des populations européennes à la même époque. Evidemment, les conditions locales ne sont pas à écarter; elles ont sans aucun doute une influence en accélérant ou en ralentissant le processus. Dans cet ordre d'idée, la microdémographie pourra apporter une contribution appréciable pour les mettre en relief et en déterminer l'importance. Il n'en reste pas moins que les lignes de force du phénomène de transition dans le canton de Vaud sont certainement identiques à celles de toute population européenne. En présentant plus loin les causes et les conditions qui, dans les autres régions européennes, paraissent avoir été les plus déterminantes, nous ne pensons pas apporter des solutions toutes faites pour le cas vaudois. Il s'agit bien plus de thèmes de recherche et de réflexion qui pourraient fixer le rôle et l'impact effectifs de telles causes sur le processus de transition dans le canton.

Un trait général se dégage de l'analyse des phases de transition des populations européennes: le passage de la fécondité naturelle à la fécondité contrôlée est irréversible<sup>57</sup>. L'évolution du taux de natalité vaudois illustre d'ailleurs ce cheminement. Son déclin, commençant au milieu des années quatre-vingt du XIXe siècle, ne s'arrête que quelque cinquante à soixante ans plus tard à un niveau auquel on peut considérer que la population vaudoise est une société à fécondité contrôlée.

Ce mouvement irréversible est lié à de nombreux changements fondamentaux dans la société concernée. Une estimation précise des modifications intervenues dans celle du canton de Vaud n'est guère possible en l'état

55 Pour un bibliographie à ce sujet, consulter: WILHELM BICKEL, *Bevölkerungsgeschichte und Bevölkerungspolitik der Schweiz*, op. cit., p. 262-270.

56 Il faudra certainement attendre les résultats de l'étude actuellement en cours sur la Suisse à l'Université de Princeton pour disposer d'une vue complète de la transition démographique dans notre pays.

57 ETIENNE VAN DE WALLE et JOHN KNODEL, *Europe's Fertility Transition*, op. cit., p. 27.

actuel des connaissances. Il ne fait cependant aucun doute que la population vaudoise est peu à peu transformée, au cours de la phase de transition, par des facteurs identiques à ceux agissant sur les populations voisines.

D'une manière générale, la transition marque le recul des déterminants physiologiques au profit des facteurs de comportement<sup>58</sup>. Cette constatation de Festy pour l'ensemble des populations des pays européens, nous la faisons nôtre pour la population vaudoise. Il en découle dès lors un ensemble de caractéristiques.

On reconnaît aujourd'hui que la chute de la natalité ne doit rien à des modifications d'ordre biologique<sup>59</sup>, que celles-ci soient liées à l'urbanisation, à l'industrialisation ou au nouveau style de vie associé au développement économique de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

Sur le plan démographique, l'interdépendance des variables agissant sur le niveau de la fécondité subit de notables changements. L'influence qu'a pu prendre le déclin de la mortalité, particulièrement de la mortalité infantile, sur la baisse de la natalité peut être très différente selon les régions et les populations. Dans le cas vaudois, les données statistiques disponibles à l'échelon macrodémographique ne donnent pas suffisamment d'éclairage sur un éventuel décalage dans le temps entre mortalité et natalité, la première devant selon la logique de la théorie entraîner la seconde dans les premières années de transition. En effet, on émet souvent l'hypothèse que la diminution de la mortalité infantile peut être un facteur facilitant le déclin de la fécondité. Avec une mortalité plus faible, on suppose que les couples atteignent plus rapidement ce qu'ils désirent comme «famille idéale». De plus, un plus grand nombre d'enfants survivants peut changer l'attitude des parents en augmentant l'attention qu'ils portent sur leur descendance. L'évolution des données statistiques vaudoises ne laissent toutefois pas entrevoir un tel phénomène d'entraînement de la natalité par la mortalité. On pourrait plus volontiers envisager que les deux variables du mouvement naturel évoluent parallèlement dans les premiers temps de la phase de transition, la diminution de la mortalité s'accélérant par la suite. Une telle caractéristique n'est d'ailleurs pas spécifique au canton de Vaud, elle apparaît également en France et en Allemagne.

Avec l'entrée d'une population dans le processus de transition, la nuptialité ne joue plus qu'un rôle mineur et l'âge au mariage perd sa fonction de régulateur. En effet, on constate que l'indice de fécondité légitime vaudois diminue, alors que la durée du mariage augmente, à la fois par l'abaissement de l'âge au mariage et par l'augmentation de l'espérance de vie; cette dernière notamment passe de 45 ans environ en 1880 à près de 65 ans en 1935<sup>60</sup>.

58 PATRICK FESTY, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, op. cit., p. 133-135.

59 ANSLEY J. COALE, *The Demographic Transition*, op. cit., p. 61.

60 Selon les calculs de Francine van de Walle dans le cadre du *Princeton Project on the Euro-*

Le rôle du mariage est donc fondamentalement changé dans la société vivant une transition démographique par rapport à celle de la période de pré-transition. En effet, au cours de cette dernière, l'âge au mariage représentait la «variable malthusienne» permettant de contenir les effets d'une haute fécondité légitime. La transition démographique fait intervenir une tout autre forme de limitation de la famille. Il s'agit d'une réduction de la fécondité légitime, ce que Coale dénomme une «transition néomalthusienne», car elle est réalisée au moyen de techniques proposées par les néomalthusiens<sup>61</sup>.

Pour que cette transition dite «néomalthusienne» puisse se réaliser, Coale met en relief trois conditions:

- a) la fécondité doit apparaître comme un choix conscient des couples,
- b) la réduction de cette fécondité doit être avantageuse pour ces couples,
- c) les moyens efficaces pour réduire la fécondité doivent être disponibles.

C'est certainement par le jeu de ces trois conditions que la population vaudoise a entrepris sa transition démographique. Avant cette transition, la grande masse des couples dans le canton n'avait pas conscience de l'importance des enfants déjà nés, la grandeur de la famille étant dictée par le mariage et la physiologie. Avec la transition, le nombre d'enfants déjà nés devient de toute première importance; les couples acquièrent la capacité de fixer la grandeur de leur famille. D'une manière plus lapidaire et retenant la formule de Van de Walle et Knodel<sup>62</sup>, nous pouvons dire que les femmes vaudoises, avant la transition, utilisaient leur période de reproduction à mettre au monde des enfants; avec la transition, elles passent plus de temps à les éviter ou tout au moins à éviter un grand nombre.

#### *4. La natalité du canton de Vaud de 1940 à nos jours*

Trois thèmes sont abordés dans ce chapitre pour décrire l'évolution de la natalité vaudoise au cours des quarante années qui font suite à la phase de transition. Nous traitons d'abord des caractéristiques générales que l'on peut retenir pour l'ensemble de la période. Nous examinons ensuite les aspects principaux du «baby boom» des années quarante. Enfin, et en guise de conclusions à notre étude, nous portons notre attention sur les formes et les conditions du déclin de la natalité depuis 1965.

pean Fertility Decline, l'âge au premier mariage aurait légèrement décliné au cours de la phase de transition. Les données sur l'espérance de vie à la naissance sont tirées de l'*Annuaire statistique de la Suisse*, 1978, p. 72.

61 ANSLEY J. COALE, *The Demographic Transition*, op. cit., p. 57.

62 ETIENNE VAN DE WALLE et JOHN KNODEL, *Europe's Fertility Transition*, op. cit., p. 29.

#### 41. Caractéristiques générales de la natalité du canton de Vaud entre 1940 et 1980

Si la natalité vaudoise a atteint un niveau particulièrement bas au cours des années trente, nous retenons néanmoins 1940 comme date de référence pour illustrer la troisième phase de la transition démographique. Elle n'en représente certes pas le début, mais les données disponibles de cette époque facilitent la description des caractéristiques d'une population ayant traversé la phase de transition. De plus, on peut considérer qu'en 1940, la transition est achevée ou presque achevée aussi bien dans les cantons où le déclin de la natalité a mis quelque temps à se produire que dans les régions plus avancées, tel le canton de Vaud.

En 1940, le taux brut de natalité de la population vaudoise est de 12,3‰. De trois points de pour cent inférieur au taux suisse, le taux vaudois est aussi notablement plus faible que ceux de Fribourg, du Valais, de Berne et, d'une manière générale, des taux de la Suisse centrale et orientale<sup>63</sup>. Le processus de transition démographique, qui a touché toutes les régions de la Suisse, n'a pas réduit les disparités entre les cantons sur le plan de la natalité. Bien au contraire, en 1940 comme au cours des décennies suivantes, les écarts entre les taux de natalité ou entre les indices de fécondité sont nettement plus grands que dans la période de pré-transition. Ils donnent de l'ensemble helvétique l'image d'une mosaïque de populations aux caractéristiques de reproduction plus diverses que dans le passé. Ainsi, vers 1870, la fécondité générale ( $I_g$ ) du canton de Vaud n'était guère plus faible que celle de Fribourg ou du Valais; en 1940, les écarts sont beaucoup plus considérables. Il en est de même lorsqu'on compare les données vaudoises à celles de Lucerne, d'Argovie ou de St-Gall, aussi bien sur le plan des taux bruts de natalité, que sur celui des indices de fécondité générale ( $I_g$ ) ou légitime ( $I_g^*$ )<sup>64</sup>.

Dans la mosaïque des peuples de la Suisse, la population du canton de Vaud s'identifie en matière de natalité à celle d'un groupe de «cantons très industrialisés dont une grande part des actifs travaillent dans le secteur tertiaire, dont la population est en majorité urbaine et dont le poids économique est important; de plus, la population est le plus souvent de confession réformée»<sup>65</sup>.

Si le début de la troisième phase de la transition démographique, que l'on désigne généralement par le terme de «post-transition», peut être fixée avec quelque précision, on ne porte guère d'attention à la durée de cette post-transition ou à l'apparition d'une nouvelle ère au cours de laquelle les

63 Voir tableau No 5.

64 La même caractéristique apparaît dans la somme des naissances réduites dans les cantons en 1959/1962 et 1969/72. JEAN-EMILE NEURY, *Note sur l'évolution de la fécondité en Suisse*, Bureau fédéral de statistique, Berne, 1977, Contributions, 42e fasc., p. 26.

65 JEAN-EMILE NEURY, *Note sur l'évolution de la fécondité en Suisse*, op. cit., p. 23.

populations pourraient développer un comportement très différent de celui envisagé par la théorie de la transition démographique. Jusqu'au milieu des années soixante, la population du canton de Vaud, de même que les populations de l'Europe occidentale et septentrionale, est caractérisée par un mouvement naturel qui s'inscrit bien dans la définition de la phase de post-transition: elle est une société à basses natalité et mortalité. Alors que durant la période de pré-transition, la mortalité faisait office de régulateur de la croissance démographique, c'est maintenant la natalité qui devient l'élément régulateur. En effet, la fécondité est la seule variable du mouvement naturel qui puisse être influencée dans une société moderne, la manipulation de la mortalité ne pouvant évidemment pas entrer en considération.

L'écart entre les taux de natalité et de mortalité du canton de Vaud est étroit dans cette période de post-transition. Il tend d'ailleurs à se réduire depuis quelques années<sup>66</sup>. De même que durant la période de pré-transition, nous nous approchons d'une situation d'équilibre dans laquelle le mouvement naturel ne représente plus qu'une part très limitée de la croissance totale de la population. On peut même envisager que, dans la mesure où l'évolution de la natalité vaudoise se poursuivra sous la forme d'un faible mais constant déclin, le canton de Vaud entrera dans une phase nouvelle désignée généralement comme «un stade de faibles mortalité et natalité où les décès sont plus nombreux que les naissances»<sup>67</sup>.

#### 42. *Le «baby boom» des années quarante*

Les taux de natalité de la fin des années trente conduisirent de nombreux experts à penser que la population de nos pays occidentaux diminuerait bien avant la fin du XXe siècle. C'est alors qu'une résurgence de la natalité vint brusquement infirmer les craintes et bouleverser les prévisions.

Touchant la plupart des populations de l'Europe de l'ouest et du nord, le «baby boom» se manifeste essentiellement entre 1940 et les premières années de la décennie cinquante. Dans le canton de Vaud, il ne dure que quelques années. Alors que le taux de natalité est de 12,4‰ en 1940, il s'élève à 17,4‰ en 1944 pour atteindre un maximum de 17,7‰ en 1946 et rétrograder à 14,2‰ en 1950 déjà. L'importance du «baby boom» vaudois n'est guère différente de celle des autres cantons. On peut néanmoins estimer que les hausses des taux bruts de natalité sont un peu moins prononcées dans les cantons où la natalité est encore relativement élevée<sup>68</sup>.

66 *Annuaire statistique de la Suisse*, 1951, 1971, 1979. *Annuaire statistique du canton de Vaud*, 1978.

67 United Nations, *The Determinants and Consequences of Population Trends*, Population Studies No 50, New York, 1973, p. 59.

68 *Annuaire statistique de la Suisse* 1951, p. 58.

Le «baby boom» dans le canton de Vaud n'a pas encore été étudié de manière approfondie. Toutefois, pour l'ensemble de la Suisse, Neury a mis en lumière le fait que le nombre d'enfants par femme augmente et que le taux de fécondité s'élève surtout chez les femmes de 20 à 39 ans. Il attribue ce changement de tendance à un effet de récupération du déficit des années antérieures pour les âges élevés (25 à 30 ans et au-delà). Pour les plus jeunes, Neury envisage l'avancement du calendrier de la fécondité ou l'accroissement éventuel de son intensité<sup>69</sup>. A ces causes, nous pourrions ajouter, avec Freedmann, le rôle éventuel d'une modification de la nuptialité sous la forme d'une augmentation de la proportion des mariés ou d'une diminution de l'âge au mariage<sup>70</sup>. En outre, une stabilisation du nombre de personnes par famille avec une diminution du nombre de couples sans enfant constitue aussi une hypothèse à vérifier dans le cas vaudois; elle rejoint d'ailleurs la possibilité d'un phénomène de récupération avancée par Neury.

A ces tentatives d'explication d'ordre essentiellement démographique s'ajoutent des approches à caractère économique ou social. Ainsi, pour la Suisse, Mayer associe le «baby boom» à l'amélioration des facteurs économiques, à la disparition du chômage<sup>71</sup>, auxquels pourrait s'ajouter un certain esprit visant à raffermir les liens familiaux en regard des circonstances de l'époque. On peut d'ailleurs lier cette dernière hypothèse à la persistance ou la remise en valeur de groupes primaires, la famille notamment, ainsi qu'au renforcement éventuel d'idéologie religieuses ou politiques, autant de facteurs que les célèbres «Princeton Study» et «Growth of American Family Study» ont mis en relief<sup>72</sup>. D'autres thèses mériteraient aussi l'attention<sup>73</sup>. Retenons celle d'Easterlin: l'économiste américain voit dans le «baby boom» de son pays une fonction de nouvelles cohortes de mariés dont le revenu potentiel plus élevé aurait incité les couples à une procréation plus forte au cours d'une période où la demande de consommation de biens matériels est relativement basse<sup>74</sup>.

69 JEAN-EMILE NEURY, *Note sur l'évolution de la fécondité en Suisse*, op. cit., p. 24.

70 RONALD FREEDMANN, *The Sociology of Human Fertility*, Johnson Reprint Corporation, 1966, p. 57.

71 KURT MAYER, *The Population of Switzerland*, Columbia University Press, New York, 1952, p. 98-99.

72 RONALD FREEDMANN, P. K. WHELTON et A. A. CAMPBELL, *Family Planning, Sterility and Population Growth*, McGraw Hill, New York, 1959, 515 p. CHARLES F. WESTOFF et autres, *Family Growth in Metropolitan America*, Princeton University Press, Princeton, 1961, 433 p.

73 RONALD FREEDMANN, *The Sociology of Human Fertility*, op. cit., p. 57-58. Pour le cas américain, voir en particulier: LÉON F. BOUVIER, «America's Baby Boom Generation: The Fateful Bulge», dans: *Population Reference Bureau*, Washington, Avril 1980, vol. 35, No 1, 35 p.

74 RICHARD A. EASTERLIN, *The American Baby Boom in Historical Perspective*, National Bureau of Economic Research, Occasional Paper No 79, New York.

### 43. Le déclin de la natalité vaudoise depuis 1965

Dès la fin des années quarante, la natalité vaudoise décline lentement, mais de manière quasi permanente. Seule une faible reprise mérite d'être relevée entre 1962 et 1964. Celle-ci paraît être due à l'entrée dans le mariage des premières cohortes du «baby boom», à l'avancement éventuel du calendrier des naissances, ainsi qu'à la présence de nombreux couples étrangers en âge de procréation<sup>75</sup>.

Dès le milieu des années soixante, «alors qu'aucun événement majeur ne s'impose pour fournir une explication à cette nouvelle évolution»<sup>76</sup>, le taux de natalité du canton de Vaud diminue sans cesse. Passant de 15,7‰ en 1965 à 13,5‰ en 1970, il tombe à 10,5‰ en 1978. La même tendance se manifeste également dans l'évolution des indices de fécondité générale et de fécondité légitime. Quant au nombre des naissances vivantes, de quelque 7600 en 1965, il se réduit à 5500 environ en 1978. La chute de la natalité des quinze dernières années n'est pas un phénomène limité au canton de Vaud. Elle touche avec une même intensité tous les cantons suisses et elle s'étend aussi aux pays européens. La population de plusieurs d'entre eux, dont la Suisse par exemple, n'assure plus le remplacement des générations depuis les premières années de la décennie soixante-dix<sup>77</sup>.

Tenter d'expliquer le recul continu de la natalité vaudoise depuis 1965 revient à chercher les causes qui peuvent entrer en considération pour toute population européenne. En effet, les conditions régionales ne semblent plus revêtir l'importance qu'elles pouvaient avoir dans le passé. De notre point de vue, le déclin de la natalité dans le canton de Vaud doit donc être compris comme partie d'un phénomène qui concerne la quasi-totalité des populations européennes.

Or, si on veut faire face aux conséquences de ce phénomène, d'en maîtriser l'évolution, à l'échelon du canton de Vaud comme de plus vastes territoires, encore faut-il en connaître les causes. De nombreux travaux de recherche, ainsi que le note Maillat, ont tenté de découvrir l'origine de la baisse actuelle de la natalité, mais ils ont tous fait l'objet de vives controverses et aux conclusions émises, on a découvert des faits paraissant les infirmer<sup>78</sup>. Il serait donc illusoire, dans le cadre de cette étude, de vouloir donner les raisons expliquant le cours de la natalité vaudoise durant ces dernières années. Nous nous limitons à relever quelques thèses qui, acceptées ou contestées, ont au moins le mérite de montrer la complexité du sujet.

75 JEAN-EMILE NEURY, *Note sur l'évolution de la fécondité en Suisse*, op. cit., p. 24.

76 INED, *Natalité et politique démographique*, Travaux et documents, PUF, Paris, 1976, cahier No 76, p. 6.

77 JEAN-EMILE NEURY, *Note sur l'évolution de la fécondité en Suisse*, op. cit., p. 28.

78 DENIS MAILLAT, «Population et développement économique dans les pays industrialisés», dans: *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, No 4, novembre 1975, p. 441.

La première, que nous reprenons de Freedmann<sup>79</sup>, émet l'hypothèse d'un réajustement des populations au «baby boom», dont il représenterait une forme de réaction, les couples ayant pris conscience des coûts personnels et sociaux élevés que provoque la mise au monde de trois ou quatre enfants. Cette thèse n'est pas éloignée du champ de recherche, développé surtout aux Etats-Unis, consistant en l'étude des motivations à la parenté en vue de mettre en évidence l'influence de facteurs psycho-sociaux sur la grandeur de la famille<sup>80</sup>. C'est également dans cette direction que semblent se diriger les experts du Comité pour les études démographiques du Conseil de l'Europe, lorsque l'un d'entre eux déclare: «Le recul actuel de la fécondité paraît plutôt tenir à des modifications des normes collectives concernant la formation de la famille et la procréation.»<sup>81</sup> Tout autre est l'approche de G. Becker qui tend à appliquer les raisonnements micro-économiques à des comportements extra-économiques, notamment démographiques comme la procréation<sup>82</sup>. Par cette voie, on cherche notamment à expliquer l'évolution de la fécondité et les différences de fécondité entre les catégories sociales par les conditions d'arbitrage entre l'activité familiale et l'activité professionnelle féminine. Dans une ligne économique également, Easterlin fait l'hypothèse, dans sa théorie du revenu relatif, qu'il existe une relation entre la fécondité des générations et leur effectif relatif. Les générations nombreuses générées par leur propre encombrement ont proportionnellement peu d'enfants, les générations «creuses», dont l'insertion dans la vie est plus aisée et les perspectives plus prometteuses, en ont inversément davantage<sup>83</sup>.

De ce bref aperçu des principales directions de recherche, il ressort que l'explication de la basse natalité actuelle, dans le canton de Vaud, en Suisse comme ailleurs en Europe, ne peut être faite par un ou deux facteurs. La chute des naissances n'est donc pas due à «l'apparition de la pilule sur le marché des contraceptifs et à l'égoïsme caractérisant une société de consommation parvenue au faîte de ses excès» comme croit pouvoir l'affirmer la Revue militaire suisse<sup>84</sup>. En fait, ainsi que le note Neury, «il n'y a pas un,

79 RONALD FREEDMANN, *The Sociology of Human Fertility*, op. cit., p. 58.

80 Voir une présentation résumée dans JEAN MORSA, GHISLAINE JULEMONT et PIERRE GUILMOT, «Socio-economic factors affecting fertility and motivation for parenthood», dans: *Population Studies No 3*, Council of Europe, Strasbourg, 1979, p. 8 et ss.

81 Council of Europe, «Socio-economic factors affecting fertility and motivation for parenthood», Conclusions adopted by the Committee for Population Studies, dans: *Population Studies No 3*, Strasbourg, 1979, p. 72.

82 GARY BECKER, *An Economic Analysis of Fertility*, National Bureau of Economic Research, Demographic and Economic Change in Developed Countries, Princeton University Press, Princeton, 1960, p. 209-230.

83 RICHARD A. EASTERLIN, «Towards a Socio-Economic Theory of Fertility: A Survey of Recent Research on Economic Factors in American Fertility», dans: S. J. BEHRMANN et associés, *Fertility and Family Planning*, op. cit., p. 127 et ss.

84 *Revue militaire suisse*, No 11, novembre 1976, p. 516.

mais mille facteurs qui font que le nombre moyen d'enfants est ce qu'il est à un moment donné ou pour une génération donnée»<sup>85</sup>. La tentative d'en dégager une partie d'entre eux, d'en comprendre le fonctionnement et les interrelations n'est pas chose facile. Elle n'en rend que plus difficile la détermination du rôle que certains pourraient demander à l'Etat de jouer en vue de faciliter le choix des couples, car, et ceci est fondamental, les couples doivent constituer librement leur descendance, selon la perception qu'ils ont de leur santé, de leur propre vie, de leur environnement et de la société en général.

85 JEAN-EMILE NEURY, *Note sur l'évolution de la fécondité en Suisse*, op. cit., p. 31.